



La commune de **Chevilly-Larue** (un peu plus de 20 000 habitants et 550 agents) membre de l'Établissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre est située aux portes de Paris dans le département du Val-de-Marne. Tout en préservant son caractère authentique et son cadre de vie, Chevilly-Larue est résolument ancrée vers l'avenir avec l'inauguration récente de sa station de métro de la nouvelle ligne 14, et des projets d'ampleur en cours : Cité de la Gastronomie, nouvel éco quartier avec l'ouverture de sa nouvelle école Frida Kahlo et son gymnase Clarisse Agbégnenou.

C'est aussi une ville solidaire qui mène une politique ambitieuse en direction des familles, des retraités et s'engage dans la coopération décentralisée.

Ville amie des enfants, elle mène une politique volontariste en matière d'éducation, ainsi qu'en matière de transition écologique. Chevilly-Larue est dotée d'un haut niveau de service public local, accessible à tous et porte l'ambition d'une très grande proximité avec les habitants. C'est aussi une ville de l'épanouissement personnel avec une programmation culturelle de qualité, des animations festives, une vie associative et de quartier.

Afin d'accompagner son projet municipal ambitieux, la Ville recrute :

DIRECTEUR ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT MATERNEL (H/F)
Catégorie B – Cadre d'emplois des animateurs territoriaux par voie contractuelle ou statutaire

Au sein du service enfance vous êtes chargé d'organiser et de diriger une structure de loisirs accueils périscolaires, restauration mercredis et vacances scolaires.

Mission principale

- Organiser et diriger une structure de loisirs accueils périscolaires, restauration mercredis et vacances scolaires.

Description des principales activités :

- Élaborer, conduire et évaluer avec l'équipe d'animation le projet pédagogique de la structure ;
- Planifier, organiser et animer des réunions nécessaires au fonctionnement de la structure ;
- Participer activement aux réunions de service ;
- Accompagner les animateurs dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets d'activité ;
- Assurer un suivi quotidien des Projets d'Accueil Individualisé (PAI), des enfants porteurs d'handicap ;
- Organiser et garantir le fonctionnement du temps de restauration scolaire, des accueils périscolaires du soir, du mercredi et des vacances ;
- Préparer, organiser et participer aux principaux événements de la ville (fête communale, droits de l'enfant, actions de soutien à la parentalité, actions dans le cadre des comités consultatifs handicap, égalité femme-homme ; Festival « Grand dire ») ;
- Mettre en place des outils de communication à destination des familles (programme d'activité, invitations, affichage et réunions) ;
- Assurer un lien permanent entre la direction de l'éducation-enfance, la structure et les familles ;
- Assurer le suivi et l'exécution du budget ;

- Participer au recrutement et à l'évaluation des animateurs en lien avec la cheffe de service ;
- Organiser le temps de travail de l'équipe d'animation (horaires, congés, remplacements) ;
- Associer la structure aux événements de la ville et du Service Enfance Enseignement.

Diplômes et expérience requis : Titulaire du BPJEPS ou du concours de catégorie B

Principales compétences requises :

- Bénéficier d'une expérience réussie de minimum 2 ans dans le domaine d'activité ;
- Bonnes capacités relationnelles et rédactionnelles (orthographe, grammaire) ;
- Rigoureux, organisé et faites preuve d'initiative ;
- Avoir le sens des responsabilités et des aptitudes à l'encadrement et à l'animation d'équipe.

Horaires et conditions particulières :

Temps scolaire sur la base de 32 heures hebdomadaires réparties sur les créneaux suivants :

- Lundi 12H00 -18H30 (6,5 heures)
- Mardi 9H15-11H15 / 12H00-14H00 / 14H15-17H15 (7 heures)
- Mercredi 8H00-18H00 (10 heures)
- Jeudi 12H00-18H30 (6,5 heures)
- Vendredi 12H00-14H00 (2 heures)

Vacances scolaires : 48 heures par semaine réparties sur 7h / 19h / jour.

Temps de travail : 35h annualisées.

Rémunérations : Rémunération statutaire + régime indemnitaire (IFSE) + prime annuelle.

Avantages :

- Participation à la mutuelle santé et à la prévoyance maintien de salaire ;
- Adhésion au CNAS (Comité National d'Action Sociale) ;
- Comité d'œuvres sociales (COS) ;
- Tarifs avantageux ou gratuité dans certaines structures communales (médiathèque, piscine, théâtre, cinéma...) ;
- Prise en charge jusqu'à 75 % des frais de transport en commun pour les trajets domicile-travail ;
- Forfait mobilités durables (vélo, trottinette ou covoiturage) ;
- Séances d'ostéopathie gratuites sur le temps de travail ;
- Politique active de formation.

Poste à pourvoir dès le mois de Juillet 2026

Lettre de motivation manuscrite précisant le poste et CV à adresser à :

Madame la Maire de Chevilly-Larue
88, avenue du Général de Gaulle
94550 CHEVILLY-LARUE

Ou recrutement@ville-chevilly-larue.fr